



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-48229>

Département(s) de publication : **973**

Annonce n° **25-48229**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-42061

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 11/04/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Commune de Sinnamary

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21973312800017

**Ville** : SINNAMARY

**Code postal** : 97315

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 973

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Réhabilitation du Stade Omnisports de Sinnamary : rénovation de l'éclairage.

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Les travaux envisagés concernent : - L'installation de projecteur led afin d'obtenir l'homologation de la CONCACAF et de la Fédération française de football sur le terrain de foot et un éclairage des équipements d'athlétisme avec une possibilité de graduer : - Mode 1 : 30% d'éclairage sur tout le terrain pour l'accueil, la mi-temps et l'après match, - Mode 2 : 50% d'éclairage sur tout le terrain pour les entrainements, - Mode 3 : 100% d'éclairage sur tout le terrain pour les compétitions, - Mode 4 : 50% d'éclairage sur le demi-terrain utilisé et à 0% sur l'autre demi-terrain avec inversement des côtés possible. - Le remplacement des armoires d'alimentations et de l'armoire de commande des projecteurs, avec le mode match/entraînement.

**Critères d'attribution** : Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères qui suivent, pondérés par points : 1. Critère Valeur technique pondéré à 5 sur 100 points. 2. Critère Moyens humains et matériels pondéré à 15 sur 100 points. 3. Critère Délais d'exécution pondéré à 10 sur 100 points. 4. Critère Méthodologie pondéré à 20 sur 100 points. 5. Critère Prix des prestations pondéré à 50 sur 100 points.

## Section 4 - Informations rectificatives

- Suite aux demandes de rallonger la durée de la consultation de plusieurs acteurs, dues aux spécificités requises de l'éclairage (Concacaf....) et à la visite du site, la date de remise des offres est repoussée au 20 mai 2025 à 12h.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/04/2025**